

Nantes, le mercredi 24 juin 2026,



Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Madame la Secrétaire générale adjointe et  
Directrice des ressources humaines  
Monsieur le Doyen des Inspecteurs et Inspectrices,  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de Lettres,

15, rue Dobrée - 44100 NANTES

☐ 02.40.73.52.38

✉ E-mail : [s3nat@snes.edu](mailto:s3nat@snes.edu)

🦋 @snesnantes.bsky.social

Monsieur le Recteur,

Objet : Oraux EAF

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation alarmante des examinatrices et examinateurs aux oraux de l'EAF dans l'académie. Les conditions de travail, durant ces oraux, mettent en danger les personnels et dégradent les conditions d'examen pour les candidat.es, d'autant plus dans cette période de chaleur extrême où le bâti scolaire peine à garder une température supportable.

Les collègues ont plusieurs fois alerté l'inspection sur leur charge de travail intolérable au moment des oraux de l'EAF, notamment lors des bilans de la session 2025 et lors d'un courrier envoyé le 16 juin, courrier qui, à notre connaissance, est resté lettre morte.

Il semble que les préconisations adoptées par les représentant·es des personnels, sur proposition du SNES-FSU lors du CHSCTMEN du 3 décembre 2021, pourtant respectées dans de nombreuses autres académies ne le soient pas dans l'académie de Nantes. Il est préconisé, par examinateur·rice, un nombre maximal de 11 candidat·es par journée sur un nombre maximal de 10 demi-journées non consécutives, avec une pause d'au moins une demi-journée au cours de la session. Les remontées du terrain qui nous sont parvenues ne semblent pas faire état de telles conditions. Et pourtant, les collègues s'étonnent car il y aurait, selon elles et eux, des enseignant·es qui ne seraient pas (encore ?) convoqué·es. La participation de ces dernier·es permettrait de soulager la charge de tou·tes.

Couvert·es par des préavis, des examinatrices et examinateurs ont donc décidé d'une grève reconductible demain jeudi 25 juin, premier jour des oraux de l'EAF, et nous les soutenons car leurs revendications (essentiellement réduire le nombre d'élèves à interroger chaque jour) sont légitimes pour assurer des conditions sereines à ces oraux, tant pour les personnels que pour les candidat·es.

Nous souhaiterions enfin qu'un bilan soit tiré de cette session de l'EAF 2026 et que les organisations syndicales y soient associées.

Soyez assuré·es, Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire général, Madame la Secrétaire générale adjointe et Directrice des ressources humaines, Monsieur le Doyen des Inspecteurs et Inspectrices, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de Lettres, de notre attachement sincère au service public d'Éducation nationale.

P/Le Secrétariat académique,

Cécile DELIANNE  
co-secrétaires académiques du SNES-FSU de Nantes,

Jeffrey-Gaylord REMAUD